



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Directeur général du travail

Réf :

Paris, le 13/11/2025

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 13 octobre dernier, vous m'avez sollicité pour que soit pris une mesure sur le champ conventionnel couvert par l'IDCC 2543.

Après analyse par mes services, je vous informe qu'une suite favorable sera donnée à cette demande. La mesure réalisée sur le champ considéré fera l'objet d'une présentation à l'occasion du prochain Haut conseil au dialogue social, prévu le 20 novembre prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée

Le Directeur général du travail

Pierre RAMAIN

Monsieur Ange-Lucien Guidicelli
149 avenue du Maine, 75014 Paris